



N'hésitez pas à prendre conseil auprès du personnel d'accueil de l'office de tourisme, des logeurs, des restaurateurs et des autres commerçants du pays. Ils vous réserveront le meilleur accueil!

## MAISON DU TOURISME DU PAYS DE LANDERNEAU-DAOULAS

Place du Général de Gaulle 29800 Landerneau Tél. 02 98 85 13 09 Courriel : infos@rives-armorique.fr

Courner: imos@nves-armonque.ii

Horaires d'ouverture de la Maison du Tourisme :

• de septembre à juin :

du mardi au samedi: 10h - 13h et 14h - 17h.

• juillet et août :

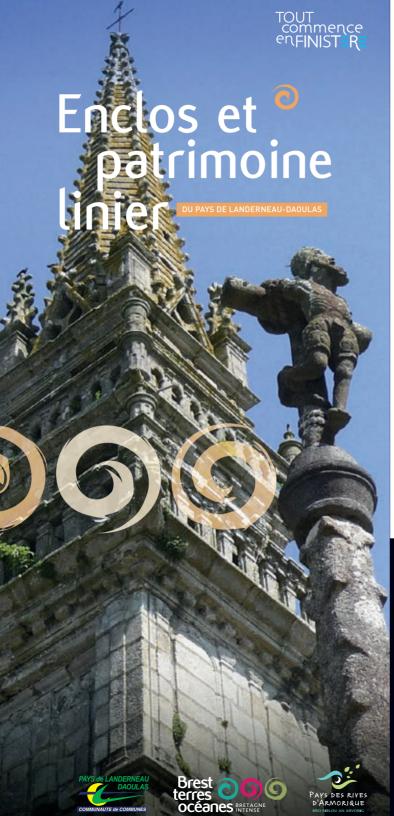
du lundi au samedi : 10h - 19h, dimanche : 10h - 13h et 14h - 18h.

Retrouvez toutes les informations et les actualités touristiques du pays de Landerneau-Daoulas sur le site internet :

www.brest-terres-oceanes.fr



Ce document a été réalisé avec le précieux concours des associations Lin et Chanvre en Bretagne, Dourdon et l'APEVE (Association de Promotion des Enclos Paroissiaux de la Vallée de l'Élorn). Remerciements particuliers pour leur implication dans ce projet.



0

u pays de Landerneau-Daoulas la notion de territoire s'inscrit dans l'histoire. Depuis des siècles, la complémentarité entre la ville centre avec son port de fond de rade et les campagnes avoisinantes a contribué à sa richesse.

Les manufactures rurales permettent de constituer les stocks de marchandises qui partent à bord des navires ; loin d'être isolé, le pays commerce avec les contrées les plus lointaines. C'est ainsi que les foires et marchés de Landerneau et de La Martyre proposent des produits variés, des épices aux étoffes.

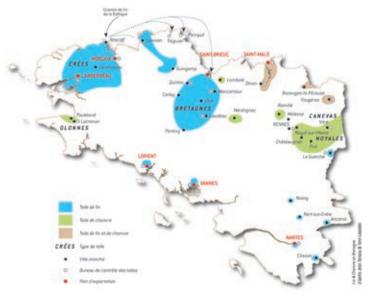
Ce commerce, dont les toiles produites localement sont l'essentiel, a généré un riche patrimoine civil et religieux encore visible aujourd'hui.

## Les toiles de lin de Bretagne

La production de toiles de lin a contribué à la richesse de la Bretagne du XVII° au XVIII° siècles. Tout au long de cette période de prospérité, la culture et la transformation de cette plante ont employé une main d'œuvre importante. Le lin est alors cultivé dans les terres limoneuses et ventées du littoral.

La fabrication de toiles de lin pour les vêtements et le linge de maison est organisée en manufactures souvent concurrentes. Les toiles portent le nom de leur lieu d'origine ou de ce qu'elles contiennent telles que les Bretagnes de la région de Quintin ou les Crées du Léon du breton « crez » pour « chemise ».

Les étapes de transformation des fibres sont réalisées le plus souvent par les paysans. Rouissage, teillage, blanchiment, filage, tissage du lin sont pratiqués suivant des méthodes différentes de l'est à l'ouest de la région et ont donné lieu à la construction de bâti qui a laissé des traces dans nos paysages ruraux. Les « routoirs » et « blandirie » du Trégor ou les « kanndi » et « poull-lin » du Léon, sont liés à des savoir-faire différents mais font partie d'une histoire commune de la Bretagne.



## Les manufactures des toiles de Bretagne du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle d'après Jean Tanguy et Yann Lagadec

### CONTACTS. INFORMATIONS ET ADRESSES UTILES

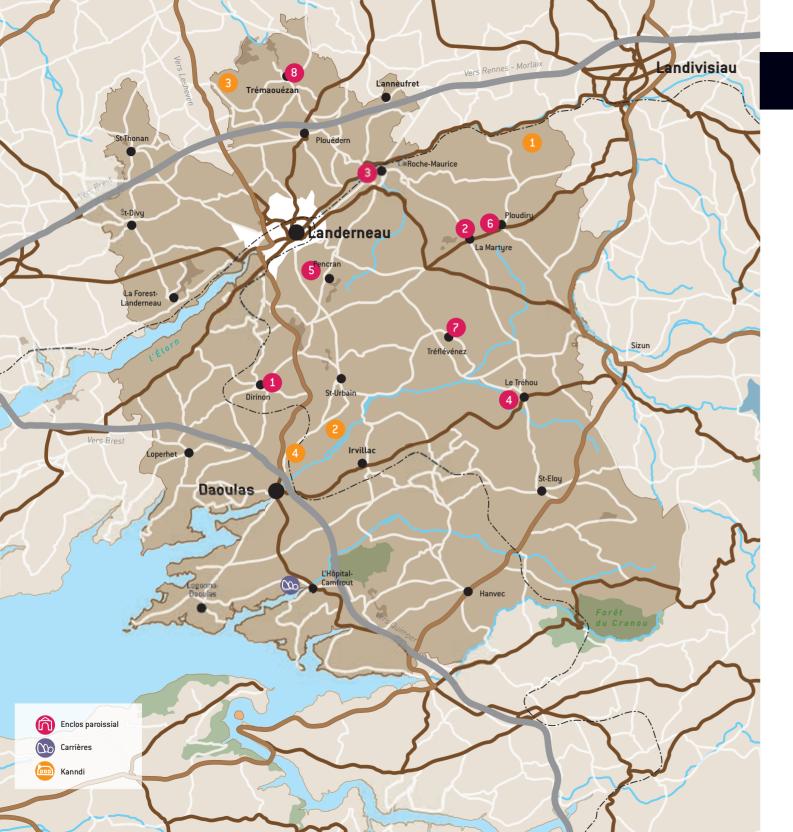
#### LIN & CHANVRE EN BRETAGNE

Place François Mitterrand 29800 Landerneau www.linchanvrebretagne.org - courriel : contact@linchanvrebretagne.org Tél : 02 98 21 61 50

#### DOURDON

7, rue Alain Daniel 29800 Landerneau www.dourdon.org - courriel : contact@dourdon.org Tél : 06 82 68 02 75

APEVE (Association pour la Promotion des Enclos Paroissiaux de la Vallée de l'Élorn)
4, route de Ty Croas 29800 La Martyre
www.apeve.net - courriel : apeve@orange.fr
Tél : 02 98 25 13 19



## Un peu de breton

Aogañ : Rouir Kannañ : Blanchir ou laver Gwiader: Tisserand Kribañ : Peigner Gwiadiñ · Tisser Neud: Fils Lin: Lin Nezañ : Filer Lienoù : Toiles Poull-lin: Routoir à lin Kanab : Chanvre

Teilhañ : Teiller

### Glossaire

Apoteiz: Partie saillante des riches maisons de paysans-marchands, dans laquelle se trouve généralement la table. - Blandirie : Blanchisserie de la région de Quintin constitué d'un douet maçonné extérieur et d'une buanderie dans laquelle étaient blanchies les toiles de lin. - Braie : Outil en bois composé d'un chevalet et d'un couteau qui permet de casser le bois central des tiges de lin ou de chanvre pour le séparer des fibres. - Crée : Toile de lin produite dans le Léon, exportée par les ports de Landerneau et Morlaix. Son nom vient du mot breton « crez » chemise. Les « crées » sont utilisées pour la confection des vêtements et le linge de maison. - Filage : Action qui consiste à élaborer le fil par torsion, à partir de la filasse dans le cas du lin. Se fait alors essentiellement au rouet. - Kanndi : Maison buandière du Léon de « kannañ », blanchir et « ti », maison, en breton, dans laquelle étaient blanchis les écheveaux de fil de lin. - Peignage : Opération qui consiste à éliminer les impuretés et les fibres plus courtes (étoupes) des longues fibres à l'aide d'un peigne, afin de les individualiser et les paralléliser. Après peignage, les fibres se présentent sous forme de ruban utilisable par les fileuses. - Pesselage : Action d'assouplir et de débarrasser les fibres des restes de paille en les frottant sur une lame de bois effilée, la « pesselle ». Se fait après le broyage/teillage. - Pondalez : Se dit d'un style de maisons de négociants, spécifique de Morlaix, dont on trouve quelques exemples à Landerneau, Guingamp... La pièce principale, lieu de négociation, est ouverte jusqu'au toit, le passage de l'avant à l'arrière de la maison se faisant par un « pont d'allée ». - Presse à lin : Armoire à deux battants, du mot breton « press » signifiant « armoire », dans laquelle étaient stockés les biens les plus précieux. - Rouissage : Décomposition de la pectine assurant le collage des fibres entre elles (au sein du faisceau) et avec le reste de la tige. Le rouissage peut être effectué au sol, en eau vive ou eau dormante dans un bassin. - Routoir ou Poull-lin: Bassin maçonné ou non dans lequel les gerbes de lin sont disposées et sont maintenues à fleur d'eau par des planches de bois et des galets, afin de procéder au rouissage. - Teillage: On désigne ainsi l'ensemble des opérations qui, après le rouissage et le séchage, permettent de séparer les fibres et le bois afin d'obtenir la filasse.



# Landerneau, le port, les maisons de négociants :

e travail du lin a laissé de nombreuses traces dans les paysages du territoire. Travaillé dans les campagnes, sa commercialisation se fait en ville. Le port de Landerneau est en effet autorisé à exporter la toile. Jusqu'à la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, le cœur de ville gravite autour du pont habité et du port, enserrés par les domaines religieux des Ursulines et des Capucins au nord et les Récollets au sud-ouest.

Sa situation en fond d'estuaire lui confère un atout important en matière de sécurité. Les navires de fort tonnage peuvent y débarquer et charger leurs nombreuses marchandises aisément. Les entrepôts sont situés sur les quais voisins. Les négociants y entassent les ballots de toiles, les peaux issues des tanneries, les chandelles et plus tard les bois du Nord et autres matériaux de construction. Landerneau fait partie des ports « autorisés » à exporter la toile après son contrôle au « bureau des toiles ». Les grands travaux des quais datent du XVIIIe siècle. Le pont de Rohan est et demeure le joyau de la ville. Côté Cornouaille, la Maison Gillart est sans doute la plus belle construction en pierre de Logonna. Avec ses gargouilles, elle reste le témoin de l'ancien alignement dans lequel se trouvait également le moulin. Côté Léon, les demeures sont imposantes, qu'il s'agisse de la Maison de la Duchesse Anne sur la place du Marché, de celle de Barthélémy Kerros dans la rue du Commerce ou encore de celle des Mazurier quai de Léon. Sur l'autre rive, quai de Cornouaille, l'hôtel de Kersauzon a été modifié, l'ancien prieuré offre à la vue la rigueur de sa façade nord.

Dans la rue Saint-Thomas, face à la superbe auberge Notre-Dame-de-Rumengol, il ne subsiste qu'une maison à pan de bois sur les trois qui étaient encore visibles au milieu du siècle dernier. Beaucoup de ces maisons arborent des lucarnes remarquables

ornées de chimères.